



Commune de Corsier

PERMANENCE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

UN NOUVEL ESPACE DE DISCUSSIONS

Une suggestion, une idée ou une remarque ?

Quelle que soit la nature de votre demande, vos élus sont à votre écoute et disponibles pour en parler avec vous.

Le Conseil administratif de Corsier vous reçoit sur rendez-vous lors de sa permanence.

INSCRIPTIONS

Au minimum 24h à l'avance

- via le formulaire en ligne (www.corsier.ch, rubrique "Permanence")
- par téléphone : 022 751 90 60
- à la réception de la mairie

Le nombre de rendez-vous (30 min.) est limité et les inscriptions sont traitées dans l'ordre de leur réception.



David Berreby, Killian Sudan, Albert Sirolli

QUAND

10.09.2025 - 13h30 à 17h45
06.10.2025 - 07h30 à 11h45
31.10.2025 - 13h30 à 17h45
27.11.2025 - 07h30 à 11h45

OÙ

Mairie de Corsier



QUI CONTACTER

Mairie de Corsier
Route du Lac 70 - 1246 Corsier

Tél. : 022 751 90 60

E-mail : info@corsier.ch